

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux :  
Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- A partir du
- 

**Documents à renvoyer**

- Non
- 
- 

**Mot-clé :**

PISA, épreuve externe, lecture, math, sciences

**Destinataires de la circulaire**

- A Madame la Ministre chargée de l'enseignement obligatoire ;
- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Aux coordonnateurs de CEFA ;
- Aux associations de parents.

**Signataire**

Ministre: Cabinet de Madame la ministre de l'Education, Marie-Martine SCHYNS

**Personnes de contact**

Service ou Association : Service du Numérique éducatif (FWB)

Nom et prénom	Téléphone	Email
LACHAPELLE Claude	02/810 78 24	<a href="mailto:claudelachapelle@gov.cfwb.be">claudelachapelle@gov.cfwb.be</a>

Service ou Association : Service général de l'inspection

Nom et prénom	Téléphone	Email
GERARDY Vincent		<a href="mailto:vincent.gerardy@cfwb.be">vincent.gerardy@cfwb.be</a>

Madame, Monsieur,

Depuis 2000, le Programme international de suivi des acquis des élèves, plus communément appelé « l'enquête PISA » est menée tous les trois ans dans plus de 80 pays (OCDE et hors OCDE) et les écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles y participent. Cette enquête vise à évaluer les compétences des élèves de 15 ans dans trois domaines : la lecture, la culture mathématique et la culture scientifique. Lors de chaque cycle, les élèves sont interrogés sur un domaine défini comme majeur (élaboration de nouvelles épreuves) et sur les deux autres définis comme mineurs.

Même si nous connaissons les propriétés particulières, les atouts et même les limites de cette évaluation des savoirs et des compétences maîtrisés par les élèves de quinze ans, celle-ci n'en demeure pas moins un outil original de qualité qui, parmi d'autres, se révèle intéressant en vue d'un pilotage efficace du système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette étude internationale a donc déjà été organisée six fois et une septième édition est actuellement en cours (PISA 2018).

La lecture sera le domaine principal de l'édition 2018, mais les élèves auront également des épreuves de maths et de sciences.

Afin d'organiser cette édition, une partie des écoles secondaires en Fédération Wallonie-Bruxelles vont être prochainement contactées par l'Université de Liège (responsable scientifique de l'étude PISA pour la Fédération Wallonie-Bruxelles), afin que certains de leurs élèves fassent partie de l'échantillon testé.

Ce seront 35 élèves de 15 ans par établissement qui seront échantillonnés aléatoirement. L'administration du test est gérée par des personnes extérieures à l'établissement, que l'Université de Liège forme spécifiquement à cet effet. Il en va de même pour la correction. L'épreuve se déroulera exclusivement sur ordinateur ; le chef d'établissement est également invité à répondre à un bref questionnaire en ligne.

La passation effective de l'épreuve par les élèves aura lieu du 16 avril au 31 mai 2018.

Je me permets d'insister auprès de chaque pouvoir organisateur et de chaque chef d'établissement pour que la participation de leur école à l'échantillon PISA soit, le cas échéant, bien accueillie. Il en va de la réussite de l'étude elle-même et de sa garantie scientifique, mais également de l'image de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein des institutions internationales et auprès des systèmes éducatifs voisins.

Afin de soutenir votre action en faveur du bon déroulement de PISA 2018, nous préparons à votre intention une série de documents présentant les épreuves PISA.

Je vous rappelle également que la participation à l'étude est totalement anonyme, les élèves et les établissements scolaires participants ne pouvant en rien être identifiés par la suite.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

La ministre,

Marie-Martine SCHYNS.